



DISPOSITIF

Préparation aux examens professionnels Professeur d'enseignement artistique promotion interne

L'accès à cette préparation ne nécessite pas de passer un test d'orientation préalable.

👉 Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format mixte (alternant des temps de formation en présentiel et à distance), toutefois celui-ci pourrait être réaménagé dans un format tout à distance si les conditions sanitaires l'exigeaient.

Apport de connaissances	Apprendre en autonomie <i>Apprendre à apprendre – ressources à distance</i> <i>Présentation des notes de cadrage des épreuves</i> <i>Présentation de la plateforme Formadist</i> Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour Culture territoriale et professionnelle Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 27 h / 4,5 jours
Epreuve d'admission	Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour

Pour connaître la programmation annuelle des préparations, consultez la rubrique Préparations des concours et examens du site de la délégation.

**L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.
L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur.**